

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN  
Tél 04 50 27 50 77  
Fax 04 50 27 54 10  
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2024  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers présents : 10  
Nombre de conseillers votants : 11  
Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

**Présents** : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, François THABUIS Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

**Absente (excusée)** : Sandrine BLANCHIN.

Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

#### **Objet : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2024 = AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023. DEL\_03112024**

Au vu de la présentation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Eau et Assainissement, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les résultats suivants :

- de la section de fonctionnement :

Résultats 2022	Affectation des résultats 2022	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser	Résultat cumulé à fin 2023
36.289,00 €	6.000,00 €	-10.571,17 €	0,00 €	19.717,83 €

- de la section d'investissement

Résultats cumulés à fin 2022	Résultat de l'exercice 2023	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Résultat cumulé à fin 2023
54.779,32 €	43.964,47€	0,00 €	23.066,80 €	75.676,99 €

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

\* affectation obligatoire à la couverture du déficit d'investissement (C/1068) : 0,00 €

Pour mémoire, reprise à effectuer :

Au C/001 excédent de fonctionnement capitalisé (recettes) 19.717,83 €

Au C/002 excédent d'investissement reporté (Recettes) 98.743,79 €

**Le cinq avril deux mille vingt-quatre.**

Le Maire,  
Franck PACCARD



La secrétaire de séance,  
Monique BARDET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 18/04/2024

- de sa publication le 18/04/2024

Le Maire,  
Franck PACCARD